Souss-Massa-Drâa : Efficacité des énergies renouvelables

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-03-2009 16:12:05

Facilitation de la gestion rationnelle des ressources locales et génération de l'emploi

Dans le cadre de la mise en oeuvre des conventions de coopération en développement conclues avec les différentes régions du Royaume, s'assignant la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a dernièrement organisé, conjointement avec la wilaya d'Agadir et le Conseil régional Souss-Massa-Drâa, un workshop autour des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique qu'a abrité le siège de la wilaya d'Agadir. Présidée par Rachid Filali, wali de la région Souss-Massa-Drâa, cette journée de concertation vise, notamment, la concrétisation, l'adoption effective, autrement dit, de la nouvelle stratégie nationale de promotion des énergie renouvelables et de l'efficacité énergétique, à travers les initiatives sollicitées des acteurs et intervenants régionaux et à travers, bien évidemment, l'implication régionale des autorités compétentes en la matière.

Ce qui a amplement caractérisé cette rencontre, dite de concertation, est la forte implication de l'institut allemand IFAS, via son assistance à cette manifestation, traduisant les relations de coopération et celles de fraternité liant les deux pays. Ce qui a encore caractérisé ce workshop est la participation de Mme Amal Haddouch, directrice générale du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et celle des professeurs et chercheurs allemands, dont l'apport sur le plan informationnel était significativement important. Ont aussi assisté à cette rencontre, les élus, les directeurs centraux et les chefs des services extérieurs. Le wali, au cours de son allocution prononcée à cette occasion et procédant à l'ouverture de la journée, s'est dit très honoré d'avoir présidé l'ouverture de cet atelier organisé autour des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la gestion environnementale, les outils de base de "l'économie circulaire" et la gestion de flux de matériaux dans la région.

Le wali a procédé ainsi à la mise en valeur de compétences dont jouit l'Allemagne en matière des énergies et l'engagement responsable dont fait preuve ce pays dans les domaines liés à l'environnement et aux énergies renouvelables constituant l'objet de la coopération durable industrielle, scientifique et économique entre la région SMD et l'Etat de Rhénanie. Cette convention de partenariat, qui est actuellement en cours d'adoption, a-t-il ajouté, conclue entre les deux régions, permettra le développement des stratégies nationales, récemment mises en place et qui concernent, particulièrement, l'énergie, l'environnement, l'agriculture, les eaux et les forêts, le tourisme, l'industrie, l'habitat, la formation et la recherche scientifique. Le wali s'est dit très satisfait du sens de collaboration et d'engagement effectif dont le centre de développement des énergies renouvelables a toujours fait preuve vis-à-vis des autorités de la wilaya, pour la mise en oeuvre d'une stratégie régionale de promotion des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la maîtrise de l'énergie.

Les objectifs visés à travers l'organisation de cette journée, a-t-il affirmé, s'inscrivent, parfaitement, dans le contexte des préoccupations quotidiennes tendant vers la promotion dans un cadre dit de

complémentarité entre tout ce qui est investissement, développement durable et respect de l'environnement. Les bienfaits du recours aux énergies renouvelables, a-t-il conclu, résident, essentiellement, dans l'absence des rejets du gaz carbonique (CO2) dans l'atmosphère, la facilitation de la gestion rationnelle des ressources locales et la génération de l'emploi. Autre avantage, est le fait que ces énergies renouvelables telles que le solaire, l'hydro-électricité, l'éolien, la biomasse et la géothermie sont des énergies flux inépuisables. Sans oublier de signaler que l'expérience de l'Allemagne est considérée comme étant une expérience pilote en la matière et que les travaux de cet atelier sont d'une grande importance.

Amal Haddouch, directrice générale du CDER, a évoqué que ce séminaire vise primordialement la participation de tous les acteurs et partenaires dans l'opérationnalisation de la nouvelle stratégie développement durable, appuyée sur l'économie circulaire. la hausse de l'efficacité de l'exploitation des ressources naturelles et de leur usage d'une manière renouvelable, outre leur préservation et la lutte contre la pollution constitue les axes majeurs de cette stratégie. Toutes ces ressources, dont jouit la région, doivent être infailliblement et exhaustivement investies et contribuer, par conséquent, au développent social et économique durable de cette région. Sachant que le développement durable dans toutes ses composantes constitue, aujourd'hui, le centre d'intérêt de l'Etat et de la Région.

L'Etat compte aussi l'adoption des stratégies jugées efficaces pour le développement de ces énergies dites renouvelables et orienter son exploitation de sorte à en faire des énergies alternatives avec lesdites énergies traditionnelles, telles que le pétrole, le charbon et le gaz, dont on a aujourd'hui recours à hauteur de 97%. Et dans le cadre de la nouvelle stratégie, a-t-elle enchaîné, on parie sur la hausse de la participation des énergies renouvelables dans la balance énergétique à hauteur de 10%, au lieu de 5%, représentant le taux actuelle de la participation de ces énergies, à l'horizon de l'année 2012 et contribuera dans l'économie de l'énergie avec un taux variant entre 12 et 15 % aux horizons de l'année 2020.

Nouvelle stratégie

Un plan d'action fondé sur trois axes constituera à moyen terme le cadre référentiel pour la pérennisation de cette nouvelle stratégie. Il s'agit, au niveau sectoriel, de la répartition des objectifs entre les secteurs économiques, tels que l'habitat, l'industrie, le tourisme, le transport, l'agriculture et autres. Il s'agit, au niveau régional de l'étude et la discussion des programmes régionaux, tenant en considération les potentiels dont jouit chaque région sans négliger les impératifs et des handicaps. Une grande importance doit être accordée, dans ce même contexte, à la détermination préliminaire des projets d'investissement. Le troisième axe, incarnant une tendance élargie vers l'efficacité énergétique est le développement du pôle de compétence en matière des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et, surtout, la détermination des besoins, celle des axes d'intervention visant essentiellement le renforcement des capacités nécessaires en matière de formation, de sensibilisation, de recherche- développement et de la mobilisation des opérateurs du domaine.

Abdelfattah ABERBRI
LE MATIN